

# « RETOUR SUR L'OBSERVATOIRE POLITIQUE 2020-2021 : L'HUMAIN ET SON ENVIRONNEMENT »



Cette année l'Observatoire Politique du MOC a proposé un cycle de réflexions consacré à l'impact de l'humain sur son environnement. Le contexte sanitaire n'a permis l'organisation que de deux soirées en présentiel, les autres ont eu lieu en visioconférence. Pour rappel, les thématiques de ces soirées étaient : le déploiement de la 5G, l'aménagement éolien, la gestion des déchets nucléaires, la gestion des ressources en eau, l'utilisation/artificialisation du sol et la résilience de nos forêts. Ce dossier retrace les réflexions importantes de ces rencontres. Nous tenterons simultanément de rendre compte des questions qui restent en suspens, d'insister sur certains constats et de rebondir sur les points d'attention qui nous

permettent de poursuivre nos réflexions. La complexité propre à chaque sujet traité lors de ces rencontres ne doit cependant pas nous empêcher d'établir une série de liens entre elles. Des liaisons se font lorsque notre démocratie, notre citoyenneté, notre avenir ou encore le monde vivant semblent en péril ou réduits à de simples logiques marchandes....

## (MÉ)CONNAISSANCE DES IMPACTS

Lorsque l'on s'interroge sur la longévité des déchets nucléaires, sur les effets du déploiement de la 5G sur notre santé ou encore sur l'artificialisation des sols, nous sommes confrontés à la fois à des échelles de temps qui nous extraient de l'immédiateté mais aussi à nos limites en termes de connaissances scientifiques.

La soirée dédiée à l'utilisation des sols nous permet de faire un triste lien avec l'actualité belge du mois de juillet que nous aurions préféré éviter. Entre 1985 et 2015, nous assistions à une augmentation de 40% des surfaces artificialisées. Cette artificialisation (entendez « bétonisation ») se fait principalement au détriment de surfaces agricoles. L'intervenante nous apprenait que les sols devenus étanches contribuent à éroder la biodiversité. Cette baisse de biodiversité a aussitôt des effets négatifs sur les sols et le régime des eaux. Au fil des ans, notre politique d'aménagement du territoire, qui grignote toujours davantage, rend le sol incapable d'assurer des processus naturels simples tels que l'absorption des pluies. Les situations critiques se multiplient et s'aggravent, le cercle vicieux se dessine tout autour alors que la remise en question est à peine perceptible. Pour combien de temps encore ? Jusqu'où compterons-nous les personnes sinistrées ?

La soirée consacrée à la gestion des déchets nucléaires a été édifiante quant à l'impact de l'humain sur son environnement. D'une part, le choix du nucléaire nous engage dans une dimension temporelle hors-norme, d'autre part, notre capacité à traiter les déchets reste à ce jour totalement insuffisante. Si les intervenants préconisent des techniques de traitement déchets différentes, à savoir le stockage en surface des déchets ou leur enfouissement, ils sont d'accord sur un point : « On ne sait pas ! ». On ne sait pas si une nouvelle révolution technologique permettra de traiter les déchets nucléaires prochainement même s'il arrive que de telles

révolutions technologiques se produisent rapidement comme ce fût le cas avec le passage aux ampoules LED par exemple. « Sommes-nous prêts cependant à nous appuyer sur ce pari pour gérer nos déchets les plus toxiques ? », s'interroge un de nos invités. L'enfouissement permettrait de nous débarrasser provisoirement des déchets au moment où leur radiotoxicité est la plus importante, fait qui en l'absence de solution efficace n'est pas à écarter. En outre, on ne sait pas non plus si nos descendants seront capables d'aller rechercher les déchets enfouis pour les traiter.

**Les espoirs sont basés sur des prouesses techniques éventuelles et futures qui ne modifient pas fondamentalement nos modes de vie et de consommation.**

Un participant se demande dans quelle mesure l'enfouissement définitif est un moyen de maintenir la filière nucléaire dans le sens où une fois débarrassé des déchets, il est possible de continuer à en produire. « Pourquoi faudrait-il se décider rapidement si le traitement de ces déchets nous emmène sur des échelles de temps lointaines » se demande quelqu'un d'autre. Cette situation peut nous donner l'impression que l'« on décide finalement de ne pas décider » comme a pu le partager quelqu'un dans l'assemblée.

Il est triste de constater le report des responsabilités et des erreurs d'hier sur les générations de demain. Les solutions sont postposées. D'une part, les espoirs sont basés sur des prouesses techniques éventuelles et futures qui ne modifient pas fondamentalement nos modes de vie et de consommation. D'autre part, rien ne semble freiner la production quotidienne de nouveaux déchets à l'échelle mondiale. La sortie du nucléaire semble toujours reportée à des plans d'actions dont les échéances sont déjà périmées alors que les risques pour notre santé, le vivant et l'environnement sont eux bien présents.

## TECHNOCRATIE ET CONFISCATION DU DÉBAT CITOYEN

Aujourd'hui, quand les impacts sur notre santé et le vivant ne sont pas encore totalement connus, il est tout de même possible de développer son business. La soirée « 5G : le « progrès » à quel prix ? » fut éclairante à ce sujet.

Selon le président de l'ICNIRP<sup>1</sup>, il faudrait 20 à 25 ans pour constater les effets à long terme de la technologie 5G<sup>2</sup>. Avec ironie, on peut comprendre que pour les investisseurs, se permettre d'attendre ce laps de temps est impossible au vu des « opportunités considérables » que nous promet la 5G<sup>3</sup>. Compte tenu des risques de santé publique pointés par bon nombre de scientifiques, médecins, professeurs, est-ce inconcevable d'attendre 25 ans ? Tout se passe comme si le principe de précaution<sup>3</sup> n'était plus qu'une amulette facilement contournable et les impacts sur l'environnement à l'échelle du globe relevaient de considérations d'ordre métaphysique. Un participant se demande à juste titre comment nous pouvons agir en tant que citoyen autrement qu'en signant des pétitions. Comment peut-on avoir un impact réel contre la modification permanente et imposée de nos modes d'existence ?

### **Le développement des technologies repose sur la mise à l'écart du débat démocratique.**

Le développement des technologies repose sur la mise à l'écart du débat démocratique. On nous vend des technologies qui seraient dénuées de valeurs et « neutres ». Cependant, de leur conception à leurs possibilités d'utilisation, elles transforment notre quotidien et peuvent pour certaines d'entre-elles renforcer notre relation au pouvoir. Est-il encore possible aujourd'hui de questionner le bienfondé du passage à la 5G ? Doit-on la juger bénéfique par défaut et l'accepter aveuglement ?

Les technologies au sens large et les différents enjeux qui leur sont propres peuvent facilement nous désarçonner en tant que citoyen. Elles sont nombreuses et s'invitent (voire s'imposent) dans notre quotidien de façon parfois inopinée quand leur déploiement est mis en oeuvre par de puissants lobbies et leur attrait facilité par les moyens investis dans la publicité. Le langage mobilisé et les connaissances nécessaires à leur compréhension semblent de plus en plus l'apanage des experts.

La technocratie<sup>4</sup> génère, selon le sociologue Théodore Roszak, deux grandes pathologies sociales : premièrement, l'exclusion de la majorité du corps social car la décision est monopolisée en

dernière instance par une caste d'experts, de techniciens ou de spécialistes. Deuxièmement, l'instance proprement politique est court-circuitée car la décision est le produit d'une expertise et non plus le fruit d'une délibération collective.

## VISION À COURT-TERME, REVERS À LONG-TERME

L'obsession de perspective à court terme relative aux décisions prises par l'être humain a été relevée à plusieurs reprises lors des soirées de l'observatoire. Trop souvent, cette prédominance pour le prompt succès et la performance fait fi de la capacité de notre environnement à se régénérer. Lors de la soirée sur la résilience des forêts, on entendit « les implantations exotiques comme l'épicéa, on voit que ça ne marche pas sur le long terme ». Ces espèces n'offrent pas la résilience souhaitée à nos forêts. En effet, même les arbres, dont la fonction capitale n'est plus à prouver, nous sommes parvenus à les intégrer à cette logique de rentabilité immédiate. La culture d'espèces qui permettent des retombées économiques rapidement (espèces exotiques, monocultures) rend nos forêts vulnérables. Les coûts et bénéfices sont calculés sur de courtes périodes dans le but d'observer des résultats en l'espace d'une vie humaine. Le recours à l'énergie nucléaire constitue sans doute l'exemple le plus criant de cette vision à court-terme que peut avoir l'être humain dans la plus grande insouciance de l'équilibre de l'environnement qui l'entoure. Rappelons simplement que le programme nucléaire belge a débuté il y a à peu près 50 ans et que la dette écologique de nos déchets nucléaires s'étale sur une période que l'on estime aller jusqu'à un million d'années.

Que l'on parle d'éolien ou de 5G, la question de l'espérance de vie des appareils se pose également. La durée d'exploitation d'une éolienne tourne autour de 20-30 ans et le doute plane toujours au sujet du remplacement et du recyclage des éoliennes (matériaux composites) une fois qu'elles ont rempli leur rôle. Le même souci se pose pour les terminaux numériques. Avec l'arrivée de la 5G, on s'attend à une déferlante de déchets difficilement recyclables. L'obsolescence programmée bien connue de ces appareils n'est-elle pas une nouvelle illustration de cette dimension court-termiste orientée vers le profit ?

Si l'on tient compte des dérives et effets rebonds liés à nos avancées technologiques, n'est-il pas légitime d'attendre de nos représentants politiques que des mesures concrètes soient prises pour responsabiliser davantage ceux qui jusque-là n'en tirent que

<sup>1</sup> « L'ICNIRP est une commission scientifique indépendante internationale mise en place pour garantir la protection de la population et de l'environnement contre les rayonnements non ionisants (ondes électromagnétiques).

<sup>2</sup> Eric Van Rongen dans #Investigation : 5G, tous cobayés ?, RTBF, 16 septembre 2020.  
[https://www.rtb.be/info/dossier/investigation/detail\\_investigation-5g-tous-cobayes?id=10585087](https://www.rtb.be/info/dossier/investigation/detail_investigation-5g-tous-cobayes?id=10585087)

<sup>3</sup> La présence d'antenne relais tous les 100-150m à l'horizon 2024, une augmentation de l'exploitation minière nécessaire à la fabrication de nouveaux appareils et toutes les conséquences environnementales désastreuses qui en découlent, le déplacement de populations pour accéder aux ressources naturelles indispensables, la délocalisation de la pollution des pays riches vers les pays pauvres, une augmentation de la consommation énergétique (production des appareils, traitement de l'information...) un débit de données plus élevé et vivement, une société hyper-connectée...

<sup>4</sup> Résolution 1815 du Conseil de l'Europe de 2011 : « Attendre d'avoir des preuves scientifiques et cliniques solides avant d'intervenir pour prévenir des risques pouvant entraîner des coûts sanitaires et économiques très élevés, comme dans les cas de l'amiante, de l'essence au plomb et du tabac », <http://assembly.coe.int/nw/xml/xref/xref-xml2html-fr.asp?fileid=17994>

<sup>4</sup> Résumé de la pensée de Théodore Roszak sur la notion de « Technocratie » proposée par Mohammed Taleb dans son livre Théodore Roszak, vers une écopsychologie libératrice, Editions le passager clandestin. pp.17-18.

les bénéfiques ? Il est clair que l'on identifie plus facilement la poche dans laquelle se glisse les bénéfiques que celle qui va devoir assumer la responsabilité de déboires écologiques, sanitaires, sociaux,... eux souvent mutualisés.

## RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

C'est souvent le même refrain qu'entend le citoyen qui est encouragé à faire « des choix responsables » ou « à faire sa part » comme l'indique la parabole du colibri. Ces responsabilités morales individuelles planant sur l'individu-consommateur sont revenues lors des soirées traitant des ressources naturelles, comme l'eau, les forêts, le sol. De manière récurrente, il a été évoqué qu'un travail de sensibilisation auprès de la population était nécessaire pour limiter notre impact, pour changer de paradigme. Nous ne pouvons qu'être d'accord avec cette affirmation. Néanmoins, nous considérons qu'elle doit être couplée d'une responsabilisation forte et claire des industriels qui génèrent des profits colossaux et dont les dégâts environnementaux, sanitaires et socio-économiques le sont parfois tout autant.

À travers les différentes soirées du cycle, la question suivante a régulièrement été posée ; quelle est la responsabilité des producteurs, promoteurs et entreprises dans le cas où leur activité entraîne des conséquences négatives sur la santé publique, l'environnement,... ? Il ne sera pas aisé de donner une réponse complète ici tant les domaines d'activité et enjeux qu'ils recouvrent sont variables. Pourtant un vieux concept anglo-saxon du XIII<sup>ème</sup> siècle en dessinait déjà les contours. C'est l'« accountability » ou l'obligation de rendre des comptes. Cette philosophie de vivre ensemble est constituée de responsabilité, de transparence et de sanction. L'objectif derrière ce concept est de rendre les acteurs économiques plus transparents et responsables.

A travers plusieurs illustrations ci-dessous, nous verrons que ce concept s'inscrit davantage dans la théorie et que tant que la machine économique est stimulée, les dommages qu'une activité économique peut engendrer sont souvent secondaires. Le déploiement de la 5G illustre à nouveau ce point à la fois sur des questions sanitaires et des questions environnementales. Dans le domaine de la santé publique, nombreux sont les médecins et scientifiques préoccupés par les potentiels risques des rayonnements des fréquences 5G sur la population. Si des conséquences néfastes pour la santé ne s'observaient que dans une vingtaine d'année, qui serait tenu pour responsable ? Qui devrait rendre des comptes ? Le respect du principe de précaution avancé par le gouvernement wallon engage-t-il les promoteurs ? Quels sont les dispositifs en place pour protéger le consommateur en cas de scandale sanitaire comme ce fut le cas pour l'amiante ou encore le diesel ?

Et quelle responsabilité vis-à-vis de l'environnement ? Avec l'arrivée de la 5G, la multiplication des usages et donc l'augmentation des transferts de données, les opérateurs vont voir leur consommation énergétique augmenter considérablement. Ces opérateurs peuvent

consommer et donc proposer des datas sans compter, sans la moindre régulation de la part des dirigeants ? En Wallonie, l'éolien est présenté comme une piste de sortie de l'énergie nucléaire (prévue pour 2025). Mais son développement est anarchique, dépourvu de toute stratégie globale. Le gouvernement wallon n'ayant pas encore légiféré sur la question, les promoteurs s'empressent de remettre des projets et les communes de la Province de Luxembourg se retrouvent assaillies de demandes. Autrement dit, les instruments de régulation avec des balises claires n'ont pas encore vu le jour et une nouvelle fois, la responsabilité des développeurs ne semble pas aller de soi. Alors oui, aucun effort, aussi minime soit-il n'est vain. Mais de nos représentants sur la scène politique, nous en attendons aussi. Des efforts se traduisant par des mesures fortes et structurelles envers le monde industriel pour le contraindre à faire preuve d'une réelle responsabilité collective. C'est au regard de l'intérêt général que ces considérations doivent être portées et non comme un énième argument commercial.

## CONCLUSION

Les échanges lors de ces soirées nous laissent avec un ensemble de questions qu'il sera nécessaire de poursuivre à l'avenir : Manquons-nous simplement de connaissances scientifiques ou s'agit-il surtout de notre impossibilité à repenser notre système économique, nos modes de vie, notre consommation au sens large ou encore notre rapport au monde ? La spécialisation accrue des savoirs et des compétences nous empêche-t-elle d'avoir une vision holistique de la crise écologique en cours ? Sommes-nous encore capables de regarder en face le fonctionnement de nos civilisations prétendument proclamées « modernes » ? Ne serait-il pas judicieux de mesurer la réelle plus-value d'une technologie en amont de son déploiement plutôt que de miser sur notre avenir à coup de solutionisme technologique ? Si la technologie au sens large contribue à l'amélioration de nos vies, tout enjeu de société n'a pas forcément une réponse technologique.

### **Si la technologie au sens large contribue à l'amélioration de nos vies, tout enjeu de société n'a pas forcément une réponse technologique.**

Face à un avenir climatique menaçant il semble difficile de remettre notre consommation en question, de réduire l'utilisation fanatique des ressources naturelles mondiales ou encore d'accepter que notre modèle de développement économique n'est plus viable. Prôner la mixité énergétique ou encore installer des éoliennes aux endroits les plus venteux et donc plus rentables ne diminuera pas notre insatiable appétit « énergétique ». Ne confondons plus « progrès » et croissance économique, si chère au libéralisme ambiant. Se tourner vers une sobriété et un usage raisonné et raisonnable des ressources naturelles ne nous oblige pas à vivre comme à l'âge de pierre. Réinclure les questions relatives aux technologies au sein du débat démocratique permettrait de nous focaliser sur leur utilité, leur inclusivité et sur leurs impacts environnementaux.